

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO  
Cercle de Bougouni  
Commune rurale de Koumantou

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOUMANTOU

**2006 - 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Janvier 2006**

# INTRODUCTION

---

Le monde actuel est confronté à une insécurité alimentaire. Cette insécurité alimentaire est due à diverses causes ; dont entre autres :

- Les possessions limitées des terres ;
- Les parasites ;
- L'accès limité à la technologie améliorée et appropriée ;
- Les niveaux élevés des pertes après la récolte ;
- Fourniture insuffisante d'eau ;
- Les bradages ;
- Le faible accès au marché etc... ;

En vue de remédier à ce problème, Le Mali adopte en 2002 la stratégie Nationale de sécurité Alimentaire (SNSA) ; ce qui a conduit à l'adoption du cadre institutionnel 2003, qui est conforme au processus de la décentralisation et implique les niveaux national, régional, local et communal. Tous les acteurs doivent participer aux instances de concertation et de coordination prévues à ces niveaux.

La commune Rural de Koumantou, conformément à la SNSA et après un diagnostic, a élaboré son plan de sécurité alimentaire (2006-2010). La mise en œuvre de ce plan nécessitera la mobilisation de Vingt Six Millions Sept Cent Quatre Vingt Un Mille Franc CFA(26 781 000 fcfa)

# PRESENTATION DE LA COMMUNE

---

La commune rurale de Koumantou est créée par la loi N° 96 – 059 – AN – RM du 4 novembre 1996.

Elle est constituée de 37 villages et historiquement de 5 entités dont les origines remontent au Manding.

Ce sont : le Foulala, le Kolabougou, le Niamalabougou, le Siondougou et le Tiendougou. Elle bénéficie de l'Appui de beaucoup d'ONG et des services de l'Etat.

Le chef lieu de la commune (Koumantou) bénéficie d'un éclairage public grâce à l'AMADER (Agence Malienne de Développement de l'Energie Rural).

## **SITUATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE**

La commune de Koumantou est l'une des 26 communes du cercle de Bougouni, couvrant une superficie de 1 790 km<sup>2</sup>.

Elle est située à l'Est de son chef lieu de cercle à une distance de 75 km et à l'Ouest de son chef lieu de Région à une distance de 135 Km.

**Elle est limitée** : A l'Est par la communes de Nièna et Watibè

Au Sud par les communes de Kébila et Ména

Au Nord par les communes de Sanso et Wola

Et à l'Ouest par les communes de Zantiébougou et Débélin.

Le chef lieu de la commune est traversé par la route nationale 7 (RN7).

## **Démographie et sociologie**

La population de la commune s'élève à 41.168 Habitants pour une densité de 27 habitants au Km<sup>2</sup> (source DRPSIAP)

La population est composée essentiellement de Bambara (ethnie dominante), peul, sénoufo, mianka et de Dogon.

L'Islam est la principale religion avec à côté l'Animisme et Christianisme.

Le phénomène migratoire est courant dans la commune.

Le faible revenu des exploitants agricoles dû à la faible rentabilité des sols stigmatisés par la cherté des intrants.

**Environnement et utilisation des terres** : Le relief de la commune est très accidenté. Inséré dans le bassin versant du fleuve Bagoé, le réseau hydrographique de la commune est relativement bien développé. Cependant la plupart de ses cours d'eau ne fonctionnent que pendant l'hivernage.

Les principaux cours d'eau sont : le Bagoé et ses 2 affluents, le Koba 1 le Koba 2.

Sur le plan pédologique ce sont des sols tropicaux ferrugineux qui dominent. Ils présentent des structures légères. Dans les bas-fonds et les dépressions, existent des sols limoneux, sableux ou argileux.

La végétation naturelle assez significative comprend des paysages végétaux et des forêts galeries le long des principaux cours d'eau.

Elle se compose essentiellement de karité, de néré, de baobab, de caïcedrat et autres.

Les ressources sont soumises à une forte pression.

Cette situation a entraîné la diminution des grands arbres, des grands animaux, l'envasement des cours d'eau suite à leurs utilisations incontrôlées pour la satisfaction des besoins.

Les principaux produits de cueillette sont le néré, le Karité et le baobab.

Il existe 4 marchés de bois.

## **ECONOMIE :**

**Agriculture** : Elle est le principale activité économique de la commune.

**Elle dispose de réelles potentialités** : existence de plaines. Les spéculations sont assez diverses. Elle à une bonne pluviométrie. Elle dispose de quelques retenue d'eaux.

**Cultures vivrières** : Le maïs, le sorgho, le mil, le riz, l'arachide, le niébé, l'igname, la patate et le manioc.

**Culture rentrés** : Le coton et le sésame dont la culture est un peu timide.

**Maraîcher** : Les tomates, les concombres et les choux sont un peu cultivés.

**Certaines contraintes dégradent cette potentialité** :

Il s'agit de l'envasement des plaines dus au mauvais drainage des eaux de pluie, aux cultures sur les berges des cours d'eau. La baisse croissante de la fertilité des sols, suite à la faible rotation des cultures, l'usage abusif du couvert végétal, la faible utilisation des fumures organiques et le non respect des dosages pour l'utilisation des engrais chimiques. En dépit de ces contraintes **la commune réussit à couvrir son besoin alimentaire qui est de 11 650 544 kg ; contre une production de 15 700 160 kg.**

**Eleavage** : En absence de données actualisées, on estime le cheptel à 45 910 bovins, 47 020 ovins – caprins et 815 asins.

L'importance de la production de lait dans la commune A incité à l'implantation d'une unité de transformation de lait.

Elle a une capacité de 150 l par jour. Elle met à la disposition des consommateurs du lait pasteurisé, Le yaourt, de la crème et du beurre.

Il existe un problème de surpâturage dut à la transhumance accrue, aux feux de brousse et à la coupe abusive des arbres fourragères.

Le problème de l'abreuvement se pose parce qu'à l'exception du Bagoé les autres cours d'eau tarissent entre mars et avril.

Les animaux sont donc conduits vers les puits traditionnels et les forages. Ces solutions sous-tendent une aggravation de l'insuffisance d'eau potable pour les populations.

Infrastructures et équipements.

### **Education :**

La commune de Koumantou dispose de 3 écoles communautaires, 12 premiers cycles, 3 second cycles, 10 medersas, 2 CED et 1 jardin d'enfant.

**Santé** : Il existe un centre de santé revitalisé couvrant 23 villages se situant dans un rayon de 4 à 25 km, un CSCOM avec une aire de santé englobant 14 villages dans un rayon de 3 à 18 km, 6 maternités et 4 dispensaires. On peu dire que la couverture sanitaire est assez bonne.

Il existe dans la commune une adduction sommaire, 100 forages dont 94 sont fonctionnels et 27 puits à grands diamètre.

Le présence de l'usine d'égrenage a permis le développement d'activité artisanale (forgerons qualifiés) et commerciales dans les environs immédiats.

Le commerce est basé essentiellement sur la vente des produits agricoles bien que peu valorisés. Il existe dans la commune 4 foires hebdomadaires qui sont bien fréquentées. La route national 7 (RN7) traverse la commune sur une distance d'a peu près 48Km de Koualé à Tienkougoba .

Les tronçons qui relient les villages entre eux et son chef lieu de commune sont tous latéritiques et souffrent d'un état de délabrement total ; surtout en saison des pluies. Mais à moto les accès sont faciles en toute saison.

Il existe un réseau de téléphone SOTELMA par fibre optique et la présence d'IKATEL. Existence d'une brigade de gendarmerie.

Une crise alimentaire périodique de juillet à fin septembre. Cette crise est due en grande partie par le faible revenu des paysans qui les incitent au bradage de leurs productions agricoles.

### **Potentialités :**

- ✓ Production suffisante
- ✓ Existence de terre cultivable et de plaines aménageables.
- ✓ Existence de produit de cueillette (Nérè, Karité et Baobab)
- ✓ Diversité des spéculations.
- ✓ Cheptel important.
- ✓ Existence d'une unité laitière.
- ✓ Existence de retenu d'eau
- ✓ Bonne pluviométrie
- ✓ Existence de bras valides
- ✓ Existence de cours d'eau
- ✓ Existence de 12 premier cycle, 3 second cycles, 10 medersas, 2 CED, 1 jardin d'enfant et de 3 école communautaires.
- ✓ Bonne couverture sanitaire par la présence d' un centre de santé revitalisé (CSAR), un CSCOM, 6 maternités et 4 dispensaires.
- ✓ Existence de quelques forêts galerie.
- ✓ Existence de 100 forages dont 94 fonctionnels et 27 puits à grand diamètre.
- ✓ Existence d'une usine d'égrenage.
- ✓ Existence de piste entre les villages et leur chef lieu de commune. Accès facile en moto à toute saison.
- ✓ Existence de 4 marchés. Hebdomadaire.
- ✓ Existence du téléphone fixe (SOTELMA) et du téléphone mobile IKATEL.
- ✓ Existence d'une brigade de gendarmerie.
- ✓ Existence de marché de bois.

### **Contraintes :**

- ✓ Insuffisance de pâturage
- ✓ Divagation des animaux
- ✓ Absence d'autres sources de revenu
- ✓ Crise périodique de juillet à la fin du mois de septembre.

### **Solutions :**

- ✓ Rendre abondant le pâturage
- ✓ Diminuer la divagation des animaux

- ✓ Augmenter le revenu des paysans.
- ✓ Assurer la stabilité dans l'approvisionnement des populations dans la commune.

